



**- Réseau Rural Français -  
Groupe de Travail "gestion de l'espace"  
Réponse de l'ADASEA de Bretagne  
au 2<sup>nd</sup> Appel à Propositions  
Fiche synthétique 2010**

"Faciliter l'accès au foncier des porteurs de projets agricoles ou agri-ruraux,  
notamment en zones littorales et périurbaines" : Outils et Méthodologies

**Coordonnées de la structure :**

ADASEA de Bretagne  
5 allée de Sully  
29 322 QUIMPER cedex

**Structure juridique de la structure :**

Association loi 1901

**Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :**

Chargée de Mission : Marie-Isabelle LE BARS  
5 allée de Sully  
29 322 QUIMPER cedex  
06 31 36 11 86  
mi.lebars@orange.fr

**Nom et qualité de la personne habilitée à engager la structure :**

Président de l'Association : Hervé LE SAINT

**Intitulé de l'action :**

"Faciliter l'accès au foncier des porteurs de projets agricoles ou agri-ruraux, notamment en zones littorales et périurbaines" : Outils et Méthodologies

**Echelle territoriale concernée par ce projet :**

Territoire National

**Partenaires impliqués (ou pressentis) :**

- Réseaux Ruraux Régionaux,
- Terres en ville,
- FNSAFER,
- Association des Régions de France (en lien notamment avec les EPF),
- GIE des ADASEA de France,
- APCA,
- Association des Parcs Naturels Régionaux,
- Agro Campus Ouest,
- Terres de lien,
- Conservatoire du littoral.

## **Descriptif de l'action :**

### **① Enjeux :**

#### **Des porteurs de projet agri-ruraux innovants en recherche de foncier :**

Chaque année, le nombre de candidatures à l'installation sur des projets innovants dans des productions aussi diverses que le maraîchage, l'élevage caprin et ovin, volailles fermières, panification (etc...) augmente.

Les candidats sont à la recherche de foncier. Ces projets sont majoritairement concentrés sur les secteurs littoraux et périurbains.

Les transmissions d'exploitations se réalisent quasi exclusivement à l'identique : le repreneur s'installe dans la même production que le cédant. La transmission est en outre parfois l'occasion d'agrandir les exploitations environnantes sur une partie de l'exploitation cédée. En conséquence, les recherches de foncier pour des projets tels que présentés ci-dessus sont particulièrement difficiles et aléatoires.

#### **La pression foncière :**

Non exclusivement endogène à la profession agricole (urbanisation notamment), la pression foncière s'avère de plus en plus importante sur un territoire convoité, notamment en zone périurbaine et/ou littorale. Il ressort que le foncier disponible devient rare.

Par ailleurs, la nécessaire confortation des exploitations proches pour des raisons économiques ou environnementales est une composante à intégrer dans la réflexion.

#### **Une meilleure maîtrise des charges d'exploitation ?**

Véritable pendant des actions pour une meilleure valorisation des produits agricoles, la maîtrise des charges d'exploitation constitue une autre manière d'influer sur le revenu de l'exploitant ; les économies réalisables concernent divers secteurs au sein desquels le regroupement parcellaire de l'exploitation peut figurer selon les cas en bonne place.

L'éclatement parcellaire est la conséquence de l'agrandissement des structures d'exploitation sans qu'à de très rares exceptions la question du réaménagement parcellaire ait été posée. On répond bien souvent dans l'urgence aux demandes, et ce faute d'anticipation suffisante; en conséquence, on conforte d'un côté, pour fragiliser de l'autre.

#### **Des initiatives locales et des besoins des élus en termes de méthodologies et d'outils**

Cette problématique de l'accès au foncier existe dans plusieurs régions du territoire français. Les acteurs et décideurs des territoires recherchent les leviers d'action pertinents, notamment dans le cadre des études diagnostics de territoires ou dans les documents d'urbanismes (SCOT, PLU, ...).

Avec des objectifs aussi variés que la gestion durable des espaces sensibles ou la réponse à une demande sociétale croissante en produits alimentaires locaux, des initiatives locales se mettent en place, concluantes ou non (partenariats public-public ou public-privé).

### **② Objectifs :**

L'objectif de l'action est :

- d'effectuer un recensement des actions permettant de faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projet agricoles et agri-ruraux,
- de partager et capitaliser les expériences réussies sur ce thème : création d'une base documentaire sur ce thème : boîte à outils, méthodologies, expériences, témoignages, études, ... ; proposition d'ateliers, de formations,...

ceci :

- à l'échelle du territoire national,
- à destination des différents décideurs et acteurs des territoires, qu'ils soient socio-professionnels, élus locaux ou encore issus du milieu associatif.

### **③ Etapes**

#### **- Recueil des actions innovantes au sein des différents réseaux de partenaires**

L'objectif de ce premier niveau est donc de recenser les dites initiatives, d'en analyser l'approche méthodologique et les premiers bilans - évaluations, de manière à observer leur ancrage sur le territoire et leur pérennité.

Le recensement se fera par des rencontres des têtes de réseaux et personnes ressources et des questionnaires d'enquêtes terrain permettant de faire remonter les expériences.

- **Guide des actions innovantes** : Elaboration d'un Guide permettant la mutualisation des expériences, le partage de témoignages : sous forme d'un Guide Papier - sous forme d'un Blog Internet
- **Formation** : Elaboration d'un programme de formation à destination des acteurs du Réseau Rural Français avec : Ateliers d'échanges, Actions de sensibilisation, formations des acteurs, ...

En effet, dans un second temps, l'information, la formation et la mise en mouvement des différents décideurs, qu'ils soient socio-professionnels, élus locaux ou encore issus du milieu associatif, paraissent être des leviers d'action pertinents.

### **Dimension multisectorielle de l'action :**

La transmission des exploitations agricoles et l'installation de nouveaux porteurs de projets, sont des moments privilégiés qui peuvent être intégrés dans une réflexion **globale** sur l'aménagement du territoire et la **gestion équilibrée** des espaces naturels, agricoles et urbains.

Une anticipation de ces transferts de foncier peut permettre une réflexion partagée autour d'un projet de territoire alliant **économie** (création-reprise d'exploitations agricoles et recherche de valeur ajoutée) et **environnement** (paysage, bocage, zones humides, protection de la ressource en eau, ...).

### **Mode de prise en compte du lien urbain-rural, type d'espace concerné**

Les problèmes d'accès au foncier identifiés se situent majoritairement en zone périurbaine et littorale :

- dans les zones à fortes pressions foncières,
- dans les zones à forte demande d'installation des porteurs de projet (circuit court et forte valeur ajoutée),
- dans des zones à forte demande sociétale en terme de produits alimentaires locaux et de services,
- dans des zones sensibles où une gestion agricole adaptée peut être recherchée.

### **Inscription du projet par rapport aux entrées retenues dans le groupe de travail :**

#### Entrée méthodologique :

Les actions pertinentes sur cette problématique d'accès au foncier privilégieront :

- une démarche globale et participative, regroupant l'ensemble des acteurs et permettant une appropriation des enjeux par les décideurs,
- une échelle de territoire pertinente (intercommunalité, pays, parcs, ...), permettant l'articulation entre politiques territoriales et programmes d'actions opérationnelles,
- une démarche d'anticipation (prévention des conflits d'usages du foncier).

#### Entrée thématique :

La problématique retenue, en permettant l'accès au foncier à des porteurs de projet agricoles et agri-ruraux, permet de répondre à de multiples enjeux en terme d'occupation et de gestion de l'espace :

- maintien d'une activité primaire et renouvellement du tissu social en milieu rural,
- occupation des zones périurbaines et réponse à la demande sociétale en terme de produits agricoles et de services,
- occupation et gestion des espaces ruraux largement, et en particuliers certains espaces naturels (périmètres de captages, zones littorales, zones humides...).

Ces outils et méthodologies devront permettre de proposer une agriculture choisie comme outil de gestion du territoire, dans ses multiples fonctions.

Elle peut par conséquent répondre à l'ensemble des thèmes du groupe de travail, en particulier :

- renforcement du lien urbain – rural,
- enjeu du changement climatique, énergie renouvelable et impact sur la gestion de l'espace.

## Originalité de l'action et façon dont elle cherche à décloisonner les partenariats :

- Une action répondant à un enjeu fort : l'accès au foncier
- Une action opérationnelle : Proposer un Guide aux acteurs des territoires

L'action propose une approche partenariale décloisonnée en faisant à l'appel à la diversité des acteurs des territoires :

- socio-professionnels agricoles : APCA, GIE des ADASEA,
- opérateurs publics : FNSAFER, Conservatoire du Littoral,
- élus régionaux : Association des Régions de France, Parcs Régionaux,
- réseaux associatifs : Terres en Ville,
- universitaires : Agro Campus Ouest.

Elle cherche à sortir des acteurs classiques traitant de l'agriculture afin d'associer l'ensemble des acteurs de la gestion des territoires.

## Type de support de restitution (et contribution à une capitalisation opérationnelle) :

- 2 supports de synthèse des outils et expériences, à destination de l'ensemble des acteurs des territoires :
  - Un guide papier
  - Un blog internet
- 1 programme de formations à de l'ensemble des acteurs du Réseau Rural

## Budget prévisionnel :

Charges	Coût	Produits	Coût
Recensement des Outils	6 000 €	Autofinancement	2 200 €
Elaboration d'un Guide	10 000 €	Fondation de France	2 800 €
Elaboration d'un Programme de formations	6 000 €	RRF	17 000 €
<b>Total charges</b>	<b>22 000 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>22 000 €</b>

## Calendrier : De Mars 2010 à Novembre 2010

Mars 2010 :	Rencontre des différents partenaires Proposition d'un questionnaire d'enquêtes
Avril - Mai 2010 :	Enquêtes et remontées des expériences Rencontres et recherche de témoignages
Juin - Août :	Analyses des outils et méthodologies Elaboration du Guide et du Blog Elaboration du Programme de formations
Novembre 2010 :	Restitutions - Bilans